



ALPES PROVENCE
Toute une banque
pour vous

Vos principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1^{er} janvier 2019 - Tarifs TTC

Mise à jour suite aux engagements des Banques
du 11 décembre 2018

Applicables aux Particuliers



SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.4

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.5

Ouverture, Transformation et Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Le change

Banque à distance P.7

Internet et téléphone mobile
Services d'alertes par SMS
Téléphone avec Filvert Service vocal

Vos moyens et opérations de paiement P.9

Cartes

Cotisations
Les paiements par carte
Les retraits par carte
Autres services par carte

Virements

Virements SEPA
Virements non SEPA
Autres opérations sur virements

Prélèvements SEPA/Titres Interbancaires de Paiement (TIP SEPA)
Chèques

Offres groupées de services P.16

Le Compte à Composer
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière
Offre Eko

Irrégularités et Incidents P.21

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

 **Découverts et Crédits** **P.23**

Découverts

Autorisation de découvert

Crédits

Crédits à la consommation

Crédits immobiliers

 **Épargne et Placements financiers** **P.28**

Épargne bancaire

Épargne disponible

Épargne moyen/long terme

Placements financiers

Opérations diverses sur Titres

Les ordres de bourse en France

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

Les droits de garde

 **Offres pour les jeunes** **P.31**

 **Opérations à l'étranger** **P.33**

Les chèques

Autres opérations

 **Assurances et Prévoyance** **P.34**

Assurance pour vous et vos proches

Assurance pour vos biens

Assurance pour vous protéger au quotidien

Assurance Emprunteur

Autres assurances

 **Succession** **P.36**

 **Autres services** **P.36**

Protection des particuliers

Magazines

 **Résoudre un litige** **P.39**

Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance sur internet, téléphone fixe, SMS, etc. (Crédit Agricole en Ligne Action)	GRATUIT**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,95 € /MOIS 35,40 € /AN
Alerte par SMS à l'unité	0,35 € /ALERTE REÇUE
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa et Mastercard	43,36 € /AN
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit différé) Visa et Mastercard	43,36 € /AN
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement à autorisation systématique)	16,30 € /AN
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement	2,00 € /MOIS 24,00 € /AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € /RETRAIT (au-delà du nombre forfaitaire)
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet**	3,88 € /VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €
Tenue de compte	1,00 € /MOIS 12,00 € /AN

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

** Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-alpesprovence.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Liste des opérations automatiques et récurrentes (Pour les cas autres que ceux concernant la mobilité bancaire)	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

- Services inclus dans le CAC
(l'offre groupée de services Compte à Composer (CAC) détaillée p. 16)
-))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité "sans contact"
- ▲ Services bancaires de base
- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

Relevés de compte

	Papier	e-Relevé
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
● Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,45 € /MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	2,90 € /MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	15,41 € /RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Abonnement à l'option de non regroupement :		
- Papier		5,00 € /MOIS
- Dématérialisé		GRATUIT
		32,64 € /AN
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	16,32 € /SEMESTRE 8,16 € /TRIMESTRE	
Relevé supplémentaire		1,45 €

Tenue de compte

● Frais de tenue de compte actif ▲●	1,00 € / MOIS
Pour les titulaires de Compte À Composer ou d'un Compte Service Crédit Agricole	GRATUIT
Frais de gestion de compte en inactivité ³ ▲	30,00 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ●	GRATUIT
● Forfait des opérations courantes illimitées	1,10 € / MOIS
Comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements TIP SEPA	

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Frais de recherche de documents ⁴ de moins d'1 an	15,41 €
Frais de recherche de documents ⁴ de plus d'1 an	28,36 €
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
● Frais de location de coffre-fort	DE 104 € À 360 € / AN / COFFRE
● Retrait immédiat d'espèces de dépannage ▲●	6,00 €
Mise à disposition de fonds (autre Caisse Régionale)	26,34 €
Frais pour mise à disposition non décaissée	15,00 €

Le Change

Chèques de voyage

Achat (autres devises) < 50 €	COURS DU CHANGE + 3,00 € / OPÉRATION
Achat (autres devises) > 50 €	COURS DU CHANGE

Billets de banque

Achat (autres devises) < 50 €	COURS DU CHANGE + 7,28 € / OPÉRATION
Achat (autres devises) > 50 €	COURS DU CHANGE + 4,28 € / OPÉRATION
Vente (autres devises) < 100 €	COURS DU CHANGE + 3,00 € / OPÉRATION
Vente (autres devises) > 100 €	COURS DU CHANGE



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet et téléphone mobile

- Crédit Agricole en Ligne Vision**
Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique ▲● **GRATUIT**
- Crédit Agricole en Ligne Action**
Services inclus dans Vision
+ virements externes SEPA **GRATUIT**
- Crédit Agricole En Ligne Action Part : service de bourse en ligne**
Invest Store Initial **2,02 € /MOIS**
Invest Store Intégral
• À partir de 24 ordres par an **GRATUIT**
• Moins de 24 ordres par an **96,00 €**
- Service d'agrégation de comptes⁵**
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques **GRATUIT**

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.ca-alpesprovence.fr
(coût de connexion selon opérateur)
- Nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT**
 - Ma Banque⁶
 - Ma Carte⁷ dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service PAYLIB qui comprend :
 - Paiement PAYLIB⁸ en Ligne
 - Paiement PAYLIB en magasin avec son mobile
 - PAYLIB entre amis

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

● Mini-relevés	0,35 € /SMS
Alerte Fil Mobile	0,35 € /SMS
● Alerte écopage	2,95 € /MOIS
● Alerte temps réel de gestion	2,95 € /MOIS
● Alerte achat à distance	2,95 € /MOIS
● Alerte solde disponible	2,95 € /MOIS
● Alerte essentielle - solde débiteur	2,95 € /MOIS
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
● Alerte souplesse du découvert	2,95 € /MOIS

Téléphone avec Filvert service vocal

Plateforme téléphonique

0,35 € /APPEL
+ COÛT SELON OPÉRATEUR



Bon à savoir !

SUIVEZ ET GÉREZ VOTRE COMPTE PERSONNEL AVEC L'APPLICATION **MA BANQUE** ⁶

Un maximum de services pour vous simplifier la vie !
Parlez-en avec votre conseiller



Gestion de votre compte

Toutes vos informations utiles en un coup d'œil



Prise de rendez-vous directe avec le conseiller

Vous avez un accès direct à son agenda



Virements et épargne rapide

Épargnez en fixant en amont un montant défini et d'un simple clic, mettez de côté régulièrement cette somme vers un projet d'épargne



Paramétrage des alertes

Pour faciliter la gestion de votre budget au quotidien ou être accompagné dans la concrétisation de vos projets



6



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisations carte

Carte de paiement et de retrait)))

Carte de paiement à autorisation systématique

L'Autre Carte ▲●	16,30 € /AN
Mastercard avec contrôle du solde	36,30 € /AN
Mastercard Eko	35,00 € /AN

Carte de paiement internationale à débit immédiat

Mastercard ou Visa	43,36 € /AN
Gold Mastercard ou Visa Premier	120,00 € /AN

Carte de paiement internationale à débit différé

Mastercard ou Visa	43,36 € /AN
Gold Mastercard ou Visa Premier	120,00 € /AN
World Elite Mastercard	282,00 € /AN
Visa Infinite	282,00 € /AN



Bon à savoir !



Cartes/Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors Carte Mozaïc et l'Autre Carte), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (offre valable dès la première année).

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte⁷ et auprès de votre Conseiller.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit¹ différé et les cartes avec paiement par crédit² renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

Mastercard Cartwin⁹
ou Visa Cartwin⁹



43,36 € /AN

Gold Mastercard Cartwin⁹
ou Visa Premier Cartwin⁹



120,00 € /AN

Carte de retrait

Cotisation carte Mono-Agence Libre Service Agence¹⁰

GRATUIT



Bon à savoir !



Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50% de réduction sur la cotisation carte (hors carte Eko, Mozaïc et l'Autre Carte).

Cette réduction est valable pour toute première souscription d'une carte Mastercard, Visa, Gold Mastercard ou Visa Premier.



BONUS GOLD

0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte¹¹ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Paiement par carte

Paiements par carte en euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) **GRATUIT**

Autres paiements par carte **0,20 € /OPÉRATION**
 + Frais proportionnels au montant du paiement **1,75 %**
 (hors frais de change)

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

Retraits par carte en euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,00 € /RETRAIT DÈS LE 1^{ER} RETRAIT
Carte internationale Mastercard ou Visa Carte Cartwin	GRATUIT	1,00 € /RETRAIT À PARTIR DU 4^{ÈME} RETRAIT /MOIS
Carte internationale Gold Mastercard ou Visa Premier Carte Visa Infinite Carte World Elite Mastercard Carte Platinum Mastercard	GRATUIT	GRATUIT

Retraits par carte hors zone euro (hors frais de change)

Frais fixes **3,00 € /RETRAIT**
 Frais proportionnels à l'opération **1,75 %**

* Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client	8,89 €
Envoi de la carte en pli simple suite à la demande du client	1,64 €
Commande de carte urgente en 72 h*	17,56 €
Commande de carte très urgente en 48 h*	81,60 €
Commande de carte avec livraison à l'étranger	240,00 €
Appel SOS CARTES	GRATUIT
Réédition du code confidentiel (envoi par SMS ou papier)	9,19 €
Refabrication de la carte (en cas de défectuosité)	GRATUIT
Refabrication de la carte (en cas de perte/vol)	6,20 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	12,90 €
Modification des plafonds par appli Ma Carte ⁷	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Service de personnalisation du visuel de la carte bancaire, à la mise en place et/ou au renouvellement de la carte	10,00 €
Cash dépannage	50,75 €

* Le délai s'entend selon les jours d'ouverture de votre agence, hors samedi et dimanche. Pour plus d'information, contactez votre conseiller.

Virement

Virement SEPA* ▲●

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Emission d'un virement SEPA occasionnel		
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,88 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Emission d'un virement SEPA permanent		
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement rejeté pour autre motif que défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	9,74 €	9,74 €
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT	GRATUIT
Réception de virement instantané SEPA	GRATUIT	GRATUIT
SEPAmail Paiement de facture	GRATUIT	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 37) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man.

Virements non SEPA

Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA

Les tarifs s'entendent pour des ordres en "frais partagés".

Nos tarifs n'incluent pas les éventuels frais des banques intermédiaires.

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)

Émission d'un virement non SEPA occasionnel

Frais par virement

- Commission de transfert **0,10 %**
du montant de l'opération
avec un minimum de 18,00 €
et un maximum de 1 000 €
- Commission de change **0,10 %**
du montant de l'opération
avec un minimum de 15,00 €
le cas échéant
- Frais de Swift **11,00 €**

Émission d'un virement non SEPA permanent

Frais de mise en place d'un virement permanent **15,00 €**

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **GRATUIT**

Frais par virement

- Commission de transfert **0,10 %**
du montant de l'opération
avec un minimum de 18,00 €
et un maximum de 1 000 €
- Commission de change **0,10 %**
du montant de l'opération
avec un minimum de 15,00 €
le cas échéant
- Frais de Swift **11,00 €**

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Frais par virement **Frais forfaitaires 20 €**

Commission de change **0,10 %**
du montant de l'opération
avec un minimum de 15,00 €
le cas échéant

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre **15,00 €**

Prélèvement SEPA/Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA)

● Révocations et oppositions (liste blanche, liste noire)	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
● Information Premier prélèvement	GRATUIT
Prélèvement rejeté pour un motif autre que l'absence de provision	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèque

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Carnet de remises de chèques	GRATUIT
Commande de chéquier avec talon haut et talon de correspondance	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• En recommandé AR ou en Lettre Expert (frais de poste inclus)	9,03 €
• en pli simple (frais de poste inclus)	1,40 €
● Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,83 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,25 €
● Frais de destruction de chéquier non récupéré par le client	5,84 €
Commission de change chèque en devise	0,10 % du montant de l'opération avec un minimum de 15,00 € le cas échéant



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Le Compte À Composer

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte À Composer sont indiqués par le logo CAC ●

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Crédit agricole en Ligne Vision
option virement externe

Internet mobile

Frais d'envoi de chéquier
(pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile
(pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier familial
(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

2,10 € /MOIS*

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 36).

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017 - Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹² - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert - Ristourne des intérêts débiteurs ¹³	De 1 à 500 €	3,10 € /mois
	De 501 à 1 000 €	3,10 € /mois
	De 1 001 à 2 000 €	3,10 € /mois
	De 2001 à 3000 €	3,10 € /mois

	Découvert	Prix
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	2,75 € /mois
	De 301 € à 800 €	2,75 € /mois
	De 801 à 1 200 €	3,10 € /mois
	De 1 201 à 2 000 €	3,10 € /mois
	De 2001 à 3000 €	3,10 € /mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET¹²
SécuriBUDGET Premium¹²
(auto, habitation, santé, personne)

1,51 € /MOIS
PREMIUM
3,68 € /MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Assurance SécuriCOMPTE Plus¹²
SécuriCOMPTE Premium¹²

Frais d'opposition chèque(s)
par l'émetteur

Retrait d'espèce de dépannage

Rédition Carte urgente

Rédition code confidentiel

3,15 € /MOIS
PREMIUM
4,17 € /MOIS

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne¹⁴

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"

Assurance SécuriEPARGNE¹²
SécuriEPARGNE Premium¹²

Relevé global épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

1,72 € /MOIS
PREMIUM
2,84 € /MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB¹²
SécuriWEB Premium¹²

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (1/semaine)
- alerte temps réel de gestion

2,47 € /MOIS
PREMIUM
3,80 € /MOIS

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN¹² 1,90 € /MOIS

Assurance SécuriLIVRETS¹² 1,90 € /MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte À Composer :

Pour toute souscription du Compte À Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €**

-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €**

-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €**

-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **ÉGAL À 9,18 € ET PLUS**

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus **-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE**

Pour les clients Fidèles et Sociétaires **-20 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE**

Retrouvez les critères d'éligibilité sur www.ca-alpesprovence.fr (Espace sociétaires)/coût de connexion selon opérateur

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte À Composer Module Budget Protégé¹⁵

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit agricole en ligne
Vision option virement externe

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20,00 € /mois

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois /an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 € /MOIS¹⁸

Le Compte Service (fin de commercialisation octobre 2012)

Compte Service Sérénité	6,45 € /MOIS
Compte Service Optimum	7,63 € /MOIS
Compte Service Mozaïc	2,35 € /MOIS
Compte Service Découvert et Épargne	6,26 € /MOIS

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

e-Relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : "Mastercard Eko"

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier (retrait en agence)

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole Alpes Provence

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole

Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise

Retraits d'espèces hors pays de l'EEE :
10 retraits par an

2,00 € /MOIS



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire.

Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € 22 € /chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € 42 € /chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte À Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération **8,00 €**
- Plafond mensuel **80,00 €**

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité

- Plafond par opération **4,00 €**
- Plafond mensuel **20,00 €**

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1^{er} février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' "Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Plafond mensuel **25,00 €**

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	16,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	111,00 €
Frais par avis à tiers détenteur	100,00 € DANS LA LIMITE DE 10,00 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC*
Frais par opposition administrative	100,00 € DANS LA LIMITE DE 10,00 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC*
Frais par opposition à tiers détenteur	100,00 € DANS LA LIMITE DE 10,00 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC*
Frais pour saisie (attribution ou conservatoire), ATD, OA inopérante	55,50 €
Frais pour mainlevée saisie attribution, ATD, OA	10,55 €
Frais pour lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,90 €
Frais pour lettre d'information pour compte débiteur non autorisé + 30 jours	16,90 €
Frais annuels de gestion des plis non distribués (si coordonnées non régularisées depuis 12 mois)	25,00 €

* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	18,30 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ¹⁷	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 € /CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50,00 €	50,00 € /CHÈQUE
(frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	21,21 € /CHÈQUE
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,06 €
Frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ¹⁸	
• Si paiement < 20,00 €	MONTANT DU PAIEMENT
• Si paiement > 20,00 €	MAXIMUM 20,00 €



Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans, reportez-vous à la rubrique "Les offres pour les jeunes" (p. 31).

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel*	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal**	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement	15,00 €
Assurance facultative en couverture du découvert ²⁰ (voir rubrique "Assurance pour vous protéger au quotidien")	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

* Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de sa durée et de votre situation personnelle. Le taux débiteur et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur le contrat et sur le relevé de compte.

**TAEG maximal : taux calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert (< 1 500 €, 1 500 € à 3 000 €, 3 000 € à 6 000 €, > 6 000 €)

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel*	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal**	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement	15,00 €
Assurance facultative en couverture du découvert ²¹ (voir rubrique "assurance pour vous protéger au quotidien")	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel*	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal**	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Frais de dossier	15,00 €
Frais de renouvellement	15,00 €
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert ²¹ (voir rubrique "assurance pour vous protéger au quotidien")	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

* Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de sa durée et de votre situation personnelle. Le taux débiteur et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur le contrat et sur le relevé de compte.

** TAEG maximal : taux calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert (< 1 500 €, 1 500 € à 3 000 €, 3 000 € à 6 000 €, > 6 000 €).

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

[NOUS CONSULTER](#)

Peuvent être associés au Crédit Renouvelable/Supplétis :

- une carte de paiement crédit ou comptant. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique "carte"
- une assurance emprunteur ²⁰ : de 0,20 % à 0,30 % par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.

Frais de dossier

GRATUIT

Supplétis

[NOUS CONSULTER](#)

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel

[NOUS CONSULTER](#)

Regroupements de crédits

[Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Rachat de crédit

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier

**1,20 % DU CAPITAL
EMPRUNTÉ
MAXIMUM 150,00 €**

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Assurance Emprunteur ²¹

[NOUS CONSULTER](#)

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à taux zéro	NOUS CONSULTER
Eco prêt à 0 %	NOUS CONSULTER
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier	1,00 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
• Montant minimum	500,00 €
• Sur le prêt PAS	500,00 € MAXIMUM
Réaménagement Frais de dossier	0,50 % DU CAPITAL RÉAMÉNAGÉ MINIMUM : 800,00 € MAXIMUM : 1 500,00 €
Assurance Emprunteur ²²	NOUS CONSULTER



Bon à savoir !

Crédit Immobilier :

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	25,00 €
Modification de la date d'échéance	25,00 €
Modification de la périodicité	25,00 €
Délais de paiement sur échéance en retard	25,00 €
Modification de dossier crédit	144,00 €
Attestations diverses liées au prêt	25,00 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par emprunteur et par compte payeur)	25,00 €
Courrier information caution sur impayé	25,00 €
Réédition de tableau d'amortissement	27,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	25,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	25,00 €
Frais de formalisation de garantie (en fonction de la garantie)	MINIMUM 40,00 €
Frais d'enregistrement de garantie (Facturation Trésor Public)	125,00 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie	144,00 €
Cautionnement bancaire /frais de dossier	1,00 % MINIMUM 25,00 €
Cautionnement bancaire / commission annuelle sur montant cautionné	1,50 %
Cautionnement bancaire /frais d'acte standard	31,00 €
Frais de mainlevée de cautionnement bancaire	25,00 €
Good Loc : commission annuelle sur montant cautionné	1,50 %
Good Loc : frais de dossier	52,75 €
Frais de recherche et/ou désarchivage	30,00 €
Option modulation	52,00 €
Option pause 1 mois et double mensualité	GRATUIT
Option temporaire court terme et option temporaire projet	102,00 €



Épargne et Placements financiers

Épargne

Épargne Bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	
Livrets et assimilés	GRATUIT
Compte Epargne Logement	134,50 €
Plan Epargne Logement, Livret Epargne Populaire (LEP) et Plan Epargne Populaire (PEP)	134,50 €
● Mandat d'épargne /Mandat d'épargne + 14	de 14,98 € à 42,45 €

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

L'assurance-vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)

Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres	152,25 €
Service de calcul des plus-values	14,68 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	14,99 €
Opposition sur titre	GRATUIT
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Frais sur titre non coté	150,00 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	45,00 €
Gestion conseillée	NOUS CONSULTER
Transaction de gré à gré	NOUS CONSULTER
Achat /Vente OR	COMMISSION 1,50 %, MINIMUM 20,00 € [EN SUS : FRAIS CONDITIONNEMENT ET ACHEMINEMENT...]
Gestion sous Mandat	NOUS CONSULTER

Les ordres de bourse en France

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Opérations passées par les services du Siège	2,15 % du montant de l'ordre.....minimum 23,00 €	
	Frais fixes à la ligne..... 3,50 €	
	Invest Store Initial	Invest Store Intégral
Internet*	0,48 % du montant de l'ordre minimum 7,11 € Frais fixes à la ligne GRATUIT	Ordre < 1 100 € : 0,99 € /ordre Ordre ≥ 1 100 € : 0,09 % du montant de l'ordre
Téléphone*	1,17 % du montant de l'ordre minimum 14,32 € Frais fixes à la ligne 4,86 €	Forfait si moins de 24 ordres /an : 96 €

* Les coûts indiqués ne tiennent pas compte du coût de l'appel ou de la connexion
Assistance Crédit Agricole En Ligne : 0 980 980 280 (numéro non surtaxé).
Autres services : 0 980 983 983 (numéro non surtaxé).

Les ordres de bourse en France (suite)

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Commission sur OPC Externe / Externe France	0,75 % DU MONTANT DE LA TRANSACTION
Commission sur OPC Externe / Externe Etranger	0,879 % DU MONTANT DE LA TRANSACTION
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visé par l'AMF

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses étrangères	NOUS CONSULTER
----------------------------------	----------------

Frais annuel de gestion de compte-titres

Portefeuille valorisé au 31/12

Bons, parts sociales Crédit Agricole Alpes Provence (CAAP), certificats coopératifs d'investissement de CAAP, comptes à terme, comptes à intérêts progressifs	GRATUIT
---	---------

PAR AN	COMPTE-TITRES (CTO)	PLAN ÉPARGNE EN ACTION (PEA)
Frais de tenue de compte	25,50 €	15,90 €
	pour les CTO et PEA abonnés 33 % de réduction	

PAR AN /TRANCHES	VALEURS FRANÇAISES ET NON NOMINATIVES	VALEURS ÉTRANGÈRES OU NOMINATIVES	OPC AMUNDI FRANCE ET ACTIONS CRÉDIT AGRICOLE SA.
------------------	---------------------------------------	-----------------------------------	--

Commission proportionnelle au montant du portefeuille

> 150 000 €	0,09 %	GRATUIT	
Entre 100 001 et 150 000 €	0,16 %		
Entre 50 001 et 100 000 €	0,22 %		
Jusqu'à 50 000 €	0,28 %		
Frais fixes par ligne	4,20 €	21,60 €	GRATUIT

Montant minimum de perception compte 14,90 €

Tarif jeune (0-25 ans) demi-tarif



Les offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans.
Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 18/25 ans

Les jeunes, entre 18 et 25 ans inclus, bénéficient de 50,00 % de réduction sur la cotisation carte à débit ou crédit Visa ou Mastercard, Gold Mastercard ou Visa Premier

Cotisation carte Mozaïc de retrait 20,00 € /AN

Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde))) 20,00 € /AN

Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement Classique))) 20,00 € /AN

Cotisation carte pour les 12/ 17 ans

Cotisation carte Cirrus Mozaïc de retrait GRATUIT

Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde))) 20,00 € /AN

Cotisation carte Mozaic de paiement Classique à partir de 16 ans))) 20,00 € /AN

Autres opérations sur moyen de paiement

Paiement par carte

Paiement par carte en euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) GRATUIT

Paiement par carte hors zone euro (hors cartes Mozaïc) 0,20 € /OPÉRATION

+ Frais proportionnels au montant du paiement 1,75 %

* Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

Retraits par carte en euro* à un distributeur automatique de billets d'une autre banque dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT
Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	GRATUIT
Carte Mastercard Mozaïc de paiement Classique	GRATUIT

Autres cartes : voir tableau p. 11

* Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

Offre groupée de services

Cotisation à une offre groupée de services

Compte À Composer	- 50,00 % SUR LA COTISATION
Very Good Trip :	5,00 € /MOIS (2,50 € /MOIS SI DÉTENTION D'UN COMPTE À COMPOSER)
• 1 virement hors zone euro par mois offert	
• Gratuité des commissions de paiement et de retrait par carte hors zone euro	

Incidents et irrégularités

Voir p. 22 pour plus de détails.

Crédits et Découverts

Prêt Permis à 1 € /jour (jusqu'à 26 ans)	NOUS CONSULTER
Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Rédition de tableau d'amortissement pour les prêts amortissables	27,00 € /PRÊT
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par emprunteur et par compte payeur)	25,00 €

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique "Autres opérations liées aux crédits" p. 27

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
NOUS CONSULTER

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
NOUS CONSULTER

Frais annuel de gestion de compte-titre

50,00 % RÉDUCTION

Assurances

Assurance vol moyens de paiement

Sécuricompte

Assurance Multirisque Habitation

NOUS CONSULTER

Assurance facultative en couverture
de crédits et découverts

NOUS CONSULTER



Opérations à l'étranger

Les chèques

Encaissement d'un chèque
sauf bonne fin

0,10 % DU MONTANT
MINIMUM 30,00 €
MAXIMUM 120,00 €

Encaissement d'un chèque crédit
après encaissement

0,10 % DU MONTANT
MINIMUM 30,00 €
MAXIMUM 120,00 €
+ FRAIS DE PORT
(VARIABLE SELON
LES PAYS)

Commission de change
(le cas échéant)

0,10 % DU MONTANT
MINIMUM 15,00 €

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets
et paiements par carte : voir p. 11



Assurances et Prévoyance

Assurances pour vous et vos proches²³

L'assurance complémentaire santé [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance des accidents de la vie [NOUS CONSULTER](#)

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance :
fonction du montant et de l'âge de l'assuré [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance décès :
fonction du montant et de l'âge de l'assuré [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance obsèques :
• Contrat de financement :
fonction du montant et de l'âge de
l'assuré [NOUS CONSULTER](#)
• Contrat d'assistance **19,97 € /AN**

Assurances pour vos biens²³

L'assurance automobile [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance multirisque habitation [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance garantie locative [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance deux roues [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance tous mobiles **9,90 € /MOIS**

Assurance pour vous protéger au quotidien²³

La protection juridique [NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques "Crédits à la consommation"
et "Crédits immobilier" p. 25-26

Autres assurances¹²

	Standard	Premium
SécuriCOMPTE Assurance perte et vol des moyens de paiement ^(*)	SécuriCOMPTE Plus 24,00 € /AN /COMPTE	SécuriCOMPTE Premium 50,40 € /AN /COMPTE
SécuriWEB^(*)	15,00 € /AN /COMPTE	30,00 € /AN /COMPTE
SécuriBUDGET^(*)	20,40 € /AN /COMPTE	42,00 € /AN /COMPTE
SécuriEPARGNE^(*)	3,00 € /AN /COMPTE	22,56 € /AN /COMPTE
SécuriLIVRETS^(*)	22,80 € /AN /ASSURÉ	
SécuriZEN^(*)	22,80 € /AN /ASSURÉ	

SécuriCOMPTE découvert souscrit jusqu'au 31/12/2016

TARIFS	
SécuriCOMPTE Découvert ^(*)	Tranches de découvert
16,20 € /AN /COMPTE	≤ 300 €
27,72 € /AN /COMPTE	de 301 € à 800 €
39,12 € /AN /COMPTE	de 801 € à 1 200 €
50,76 € /AN /COMPTE	de 1 201 € à 2 000 €
68,04 € /AN /COMPTE	supérieur à 2 000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € /SINISTRE /AN

SécuriCOMPTE découvert souscrit à partir du 01/01/2017

TARIFS	
SécuriCOMPTE Découvert ^(*)	Tranches de découvert
24,00 € /AN /COMPTE	≤ 500 €
33,60 € /AN /COMPTE	de 501 € à 1 000 €
50,76 € /AN /COMPTE	de 1 001 € à 2 000 €
68,04 € /AN /COMPTE	supérieur à 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € /SINISTRE /AN

^(*) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

• De 1 € à 750 € d'actif successoral*	GRATUIT
• De 751 € à 3 000 € d'actif successoral*	82,00 €
• De 3 001 € à 10 000 € d'actif successoral*	155,00 €
• De 10 001 € à 20 000 € d'actif successoral*	230,00 €
• De 20 001 € à 40 000 € d'actif successoral*	560,00 €
• De 40 001 € à 100 000 € d'actif successoral*	665,00 €
• Plus de 100 000 € d'actif successoral*	850,00 €

Frais de gestion annuels 150,00 €

Frais de règlement succession autre établissement bancaire 55,72 €

* Actif successoral individuel défunt.



Autres Services

Protection des particuliers :

- la télésurveillance²⁴ à partir de 29,90 € /MOIS
NOUS CONSULTER
- la téléassistance mobile²⁵ à partir de 26,00 € /MOIS
NOUS CONSULTER

Magazines

Dossier Familial	47,60 € /AN
Santé magazine	31,60 € /AN
Détente Jardin	17,60 € /AN
Régál	23,90 € /AN
Maison Créative	19,90 € /AN
Détours en France	45,00 € /AN
PEP's	19,90 € /AN
Parents	25,90 € /AN



Bon à savoir !

Service client Uni-Médias :
pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal 09 69 32 34 40**

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS
UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe
Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.
La résiliation est possible et gratuite à tout moment
auprès d'Uni-Médias.

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Références

● Services inclus dans le CAC.

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité "sans contact".

▲ Services bancaires de base : L'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; Un changement d'adresse par an ; La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; La domiciliation de virements bancaires ; L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'UE ; Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

¹ Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit :

- les cartes à débit immédiat
- les cartes à autorisation systématique.

² Carte de crédit : sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.
- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention "CARTE DE CREDIT". Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

³ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

⁴ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

⁵ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

⁶ Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

⁷ Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Carte, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Services pouvant varier selon votre Caisse Régionale.

⁸ Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et chez tous les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone fiabilisé. Pour le paiement mobile en magasin Paylib, la détention d'un smartphone Android éligible est également requise.

⁹ La "Cartwin" est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "Carte de crédit". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

¹⁰ Retraits au(x) seul(s) distributeurs de votre agence.

¹¹ Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 € à titre de participation financière minimum.

¹² Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

¹³ Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

- ¹⁴ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
- ¹⁵ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.
- ¹⁶ En application de l'article R.312-4-3 du Code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.
- ¹⁷ Les montants comprennent les frais de Lettre d'Information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.
- ¹⁸ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.
- ¹⁹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
- ²⁰ PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, 334 028 123 RCS Paris, siège social 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances. Les événements et conditions garantis sont indiqués au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Il peut arriver que votre état de santé ne vous permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à votre cas.
- ²¹ Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre agence Crédit Agricole Alpes Provence. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale peuvent être assurés par : PREDICA - Entreprise régie par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Sous réserve de la disponibilité de ces offres dans votre Caisse Régionale.
- ²² Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre agence Crédit Agricole Alpes Provence. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale peuvent être assurés par : PREDICA, PACIFICA - Entreprise régie par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Sous réserve de la disponibilité de ces offres dans votre Caisse Régionale.
- ²³ Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 332 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.
- ²⁴ Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 € - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".
- ²⁵ NEXECUR ASSISTANCE : SAS au capital de 23 450 €. Siège social : rue de Belle Ile 72190 COULAINES. SIREN 515 260 792 RCS LE MANS. N° TVA FR 88 515260792. SAP 515 260 792.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : 25 chemin des Trois Cyprès - CS 70 392 - CP 25 -13097 AIX EN PROVENCE cedex 2, ou en téléphonant au 04 27 84 84 84 (appel non surtaxé), ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse Régionale (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet). L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 48 heures et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

Le Service Client répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : BP 30260 13266 SALON GANDONNE PDC, ou par internet à l'adresse suivante : lemediateur-ca-alpesprovence.fr (gratuit hors coût du fournisseur d'accès à internet). La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Document informatif à vocation non-publicitaire

Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L 312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5 du Code monétaire et financier. Ce dépliant vous indique les prix TTC (avec TVA en vigueur au moment de la publication) de nos principales conditions de banque. Pour tout renseignement complémentaire, pour vous aider à trouver la bonne réponse à vos attentes, nos Conseillers sont à votre disposition. Les appels téléphoniques vers nos agences se font à partir du numéro non surtaxé 0 980 983 983. Ces conditions sont celles applicables à partir du 1^{er} janvier 2019 sauf indication contraire. Elles sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment après préavis réglementaire. En cas de litige ou de réclamation, votre interlocuteur privilégié est votre Conseiller habituel ou le Directeur de votre agence. Contactez-le sur place, par téléphone, par écrit ou via internet. Si la solution proposée ne vous donne pas satisfaction, le Service Client répondra à tout courrier adressé au siège social. En cas de litige non résolu, vous pouvez saisir le Médiateur de la Caisse Régionale en lui adressant votre courrier à BP 30266 SALON GANDONNE PDC. CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 25 chemin des Trois Cyprès, CS70392, 13097 Aix-en-Provence CEDEX 2 RCS 381 976 448 Aix-en-Provence société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 231. Imprimerie Siris - Graphisme : azoé.fr - Août 2018